

LITTÉRATURE AFRICAINE. LES ANTHOLOGIES EN QUESTION

Eugène TAVARES*

Lorsque l'on observe bien la plupart des anthologies consacrées à la littérature africaine, on s'aperçoit, le plus souvent, que les auteurs se sentent obligés de justifier leur choix de circonscrire cette littérature aux seuls écrivains noirs, qu'ils les appellent nègres, africains, négro-africains ou arabo-berbères. C'est parce que l'explication s'impose. En effet, la littérature africaine soulève un certain nombre de débats et comporte un réseau de malentendus qu'il faut d'abord lever avant tout travail d'exploration. Cette complexité tient à l'histoire de l'Afrique et à la nature de son peuplement. Mosaïque de groupes ethniques (pour ne pas dire de races), l'Afrique, dans son expression en littérature, ne se laisse pas aborder facilement. Son histoire littéraire est complexe comme l'est sa trajectoire. Aussi, vouloir écrire une anthologie de la littérature africaine sera-t-elle une œuvre délicate, car le choix des termes et des acteurs n'est pas chose aisée. L'encyclopédie Larousse note :

« La littérature moderne d'Afrique noire se situe au confluent de divers courants : ses propres traditions locales et diverses ; l'impact des mondes islamiques et arabes ; l'influence omniprésente du colonialisme européen et du christianisme », (Larousse, sd).

Elle ajoute :

* Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

« Les Africains se sont montrés particulièrement prolifiques depuis la Seconde Guerre mondiale : en utilisant le français, l'anglais, le portugais (nous ajouterons l'arabe) et plus de quarante langues africaines, ils ont composé de la poésie, de la fiction, du théâtre, et inventé des formes d'écriture pour lesquelles il n'existe pas de descriptif dans le monde littéraire européen », (*Larousse*, sd).

On comprend dès lors que pour écrire une anthologie de la littérature africaine, il faille faire des choix et les préciser, tant en ce qui concerne la période que l'aire linguistique et les écrivains. Si ces préalables ne sont pas respectés, cela peut créer un sentiment de travail inachevé.

Ainsi, par exemple, lorsqu'on pose la question de savoir s'il existe des écrivains africains naturalistes, elle peut paraître provocatrice. La réponse qui vient tout de suite à l'esprit est soit « c'est évident, il en existe » soit « c'est évident, il n'en existe pas ». L'une ou l'autre réponse dépend de la conception que l'on a de la littérature africaine. Un petit sondage effectué auprès de nos collègues spécialistes de la littérature nous a déconcerté. En effet, la plupart d'entre eux ont répondu de façon spontanée par la négative, car ils faisaient remonter la littérature africaine à la période de la négritude. Ce mode opératoire ne nous paraît pas pertinent, car il exclut de facto de nombreux écrivains africains dont le seul tort est de ne pas avoir la peau noire. Et cela pose la question des anthologies.

1. LES ANTHOLOGIES DE LA LITTÉRATURE AFRICAINE : ÉTAT DES LIEUX ET REGARD CRITIQUE

Il nous faut d'emblée définir le cadre de cette réflexion afin de lever tout malentendu. Comme le conseille Charles Du Bos : « Devant tout problème qui en vaut la peine, le premier soin devrait consister en un minutieux déblayage du terrain. Si ce travail n'est pas fait dès le début, on risque de se trouver pris dans un véritable réseau de malentendus », (Du Bos, 1945 : 3).

Il s'agit de jeter un regard sur les anthologies dites de la littérature africaine et qui ne se limitent, le plus souvent, qu'aux œuvres d'une seule aire linguistique ou sur quelques écrivains que l'on considère parfois d'une manière arbitraire comme seuls pouvant figurer dans une anthologie de la littérature africaine.

Une anthologie de littérature (du grec *anthos* : fleur et *legein* : cueillir, choisir) est avant tout un recueil de fragments choisis d'œuvres

écrites ou orales, dont le but est de rendre compte de l'évolution de la littérature en question. C'est dire donc qu'une anthologie est à la fois prospective et rétrospective. Elle n'est pas une histoire littéraire mais un panorama qui se veut le plus souvent représentatif de l'évolution de la littérature choisie. Il s'agit en effet de diffuser et de transmettre un ensemble de corpus. Il faut observer que « les anthologies globales » sont choses rares (Murat, 2006), surtout dans la littérature francophone. Parlant par exemple de la littérature française, Michel Murat note : « L'idée de rassembler en un volume la totalité de la production nationale, en y incluant les contemporains, et donc en confrontant ceux-ci aux classiques, ne semble avoir tenté ni les éditeurs, ni les écrivains », (Murat, 2006).

La tâche est encore plus ardue lorsqu'il s'agit de la littérature africaine.

L'Afrique est constituée de plusieurs aires linguistiques : anglophone, arabophone, francophone, hispanophone et lusophone, si nous nous limitons aux langues européennes. Il y a, de surcroît, aujourd'hui, des pays qui promeuvent leurs langues nationales dont certaines sont devenues des langues d'écriture. C'est par exemple le cas du Nigéria, de l'Afrique du Sud, du Sénégal, du Cameroun, du Cap-Vert et de bien d'autres pays encore, avec des auteurs comme Ngugiwa Thiong'O, Thomas Mofolo, Fangunwa, Mazisi Kunene, Ousmane Sembène, Cheikh Anta Diop, Tomé Varela da Silva. On a ainsi des textes en wolof, peul, créole, swahili, lingala, kikongo, haussa, xhosa, zulu, umbundu, kikuyu, etc. Il devient ainsi très difficile de parler des littératures de ces pays sans prendre en compte les œuvres littéraires écrites dans ces langues nationales. C'est dire donc qu'une anthologie de la littérature africaine qui se veut exhaustive doit avoir une dimension à la fois « rétrospective » et « prospective » et tenir compte de la diversité linguistique et culturelle de l'Afrique, ce qui relève de l'utopie. Mais à défaut d'être exhaustive, une anthologie de la littérature africaine doit être représentative de cette littérature. Elle est supposée remonter aux origines de cette littérature, au moment où elle émerge comme une tige qui sort de terre. Ne pas le faire amputerait cette anthologie d'un moment et d'une partie importante de l'histoire de la littérature africaine.

C'est sans doute cette étendue de la tâche qui pousse certains auteurs d'anthologies de la littérature « africaine » à circonscrire leur étude à une aire linguistique ou à une catégorie d'écrivains bien déterminée. Aussi voyons-nous des anthologies de la littérature noire,

nègre ou négro-africaine. Citons-en quelques-unes : *Littérature noire* (Encyclopédie Larousse) qui part de l'époque d'Antara ibn Shaddad Al-Absi, afro-arabe, (7^e siècle), de Abu Dulama ibn Al-Jaun, poète noir (8^e siècle), de Abul Hasan Ali ibn Nafi, afro-persan, (9^e siècle), de Juan Latino, né en Guinée, de Afonso Alvares, métis, de Gustavus Vassa, né au Nigéria, (18^e siècle) (Murat, 2006), etc., jusqu'à l'époque contemporaine ; *De la littérature des nègres* (Abbé Grégoire), *Littérature d'Afrique noire de langue française* (Robert Cornevin), *Panorama de la littérature négro-africaine* (Eliet Edouard), *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française* (Léopold Sédar Senghor), *La littérature négro-africaine* (Robert Pageard), *L'Afrique des Africains* (Claude Wauthié), *Littérature nègre* (Jacques Chevrier), *Panorama de la littérature noire de langue française* (Nantet), *Anthologie négro-africaine* (Lilyan Kesteloot), etc. Nous ressentons un inconfort à la lecture de ces titres, car ils sont tous centrés sur la couleur de la peau et non sur la littérature, alors que, comme on le fait souvent remarquer, rarement une anthologie a porté le titre de « Anthologie de la littérature blanche ».

Arrêtons-nous sur Lilyan Kesteloot. Dans son anthologie, elle fait le choix de circonscrire son étude à une période bien déterminée à savoir de 1918 à nos jours. Pour elle, le terme Afrique désignerait moins une aire géographique qu'un espace culturel. Ainsi, sa littérature ne se confinerait pas dans les limites du continent. Elle irait au-delà. Elle écrit :

« Nous considérons donc la littérature négro-africaine comme manifestation et partie intégrante de la civilisation africaine. Et même lorsqu'elle se produit dans un milieu culturellement différent, anglo-saxon aux États-Unis, ibérique à Cuba et au Brésil, elle mérite encore d'être rattachée à l'Afrique originelle. Ceci est plus sensible encore dans la musique : qui niera par exemple l'africanité du jazz ou des rythmes cubains ? L'aire de la littérature négro-africaine recouvre donc non seulement l'Afrique au Sud du Sahara mais tous les coins du monde où se sont établies des communautés de Nègres au gré d'une histoire mouvementée qui arracha au continent cent millions d'hommes et les transporta outre-océan comme esclaves dans les plantations de sucre et de coton », (Kesteloot, 1992 : 5-6).

Elle cite comme exemples Haïti, le Brésil, les États-Unis d'Amérique, le Pérou, Cuba, les Antilles, etc. Curieusement, elle commence son étude à partir des années de la négritude, ignorant ainsi bon nombre d'écrivains qui peuvent être rattachés à la littérature

africaine et même négro-africaine¹. Pourquoi 1918 ? Parce que tout simplement l'année coïncide avec la naissance du mouvement de la négritude aux États-Unis. Et c'est un procédé courant chez les critiques littéraires de « la littérature africaine » ou, devrions-nous dire « des littératures africaines ».

La posture de Lilyan Kesteloot est discutable. En effet, ce n'est pas parce qu'une littérature est pratiquée par des écrivains noirs qu'elle doit systématiquement être rattachée à la littérature africaine ou négro-africaine, même si elle porte une parcelle de la culture et de la cosmogonie du continent. La question est d'autant plus complexe que le concept d'Afrique pose débat, et que de nombreux intellectuels considèrent que l'Afrique n'a pas d'existence réelle. Guy Rossatanga-Rignault et Flavien Enongoué écrivent :

« L'Afrique existe-t-elle ou plutôt qu'est-ce que l'être africain ? Vu dans le temps et dans l'espace, l'identité africaine est à sédimentation multiple et difficile. Issue de multiples mouvements, il faut reconnaître qu'elle est traversée par au moins trois formes de statuts : celle de la présence dans un même espace de nombreuses ethnies depuis les origines sans oublier leur mobilité, celle de nouvelles entités créées depuis la colonisation et depuis l'avènement de nouveaux États et celle aujourd'hui de la supranationalité », (Rossatanga-Rignault, Enongoué, 2006 : 4-5).

Il faut relativiser cette opinion. En effet, s'il est vrai que le concept d'Afrique n'est pas ethnique, c'est-à-dire lié à la couleur de la peau, ni même géographique, il existe cependant la conscience d'être Africain, et la définition des concepts d'Afrique et d'africanité repose sur cette conscience-là.

Dans quelle mesure alors une littérature qui se déploie en dehors des frontières du continent peut-elle être rattachée à la littérature africaine ? Pour répondre à cette question, il nous faut cerner le concept même de littérature et dire comment elle réalise son unité.

La littérature, en tant que système dynamique, construit son homogénéité en englobant toutes les expériences. Dans leur long processus d'émergence et d'individualisation, les littératures africaines ont épousé le cours de l'histoire politique et sociale du continent en

¹ Lorsque nous parlons de Négro-africain, nous faisons référence moins à la couleur de la peau qu'à l'espace sociologique et culturel.

passant par une phase d'imitation, une phase de prise de conscience et enfin une phase d'engagement ou d'affirmation de la conscience politique. Parfois, l'indépendance littéraire précède l'indépendance politique. Luciana Stegagno Picchio note : « Nous pensons que même des peuples qui ne sont pas indépendants politiquement peuvent exprimer en littérature une conception du monde originale et autonome », (Picchio, 1981 : 4). Ce processus, qui se traduit par une évolution progressive des consciences par rapport aux défis et aux aspirations de la société et par rapport aux questions politiques, se manifeste par des ruptures successives : symboliques, thématiques et stylistiques.

Il faut questionner certaines terminologies dans le classement des écrivains. Dans un article paru dans la revue *Éthiopiennes* et intitulé : « La critique littéraire négro-africaine : situation et perspectives », Papa Diop observe :

« La nouvelle aire qui s'ouvre est une aire d'incertitude qui voit se multiplier anthologies et panoramas, les unes et les autres privilégiant, selon le goût très personnel de leurs auteurs, des méthodes d'approche diverses : classement par genre du roman africain, lecture de la littérature africaine à partir d'un thème (la révolte ou le désarroi, l'anticléricalisme ou l'opposition politique), ou encore sélection de textes et d'auteurs estimés les plus représentatifs et les plus significatifs, voire des traités visant à définir rigoureusement les seuls codes de lecture viable à l'heure actuelle », (Diop, 1982 : 1).

Il poursuit :

« Lorsque l'auteur de ces œuvres s'appelle Léonard Sainville (*Anthologie de la littérature négro africaine*), Makhily Gassama (*Kuma*), Jean Baptiste Tati Loutard (*Anthologie de la littérature congolaise*), et Jean-Pierre Makouta (*Introduction à l'étude du roman négro-africain*)...il est encore relativement aisé de leur trouver un dénominateur commun, le prêche contre une critique endogène », (Diop, 1982 : 1).

Il y a, de toute évidence, une absence de stratégie dans l'approche même de l'anthologie de la littérature africaine. C'est que la question est complexe et de nombreux auteurs vont refuser de s'y attaquer en préférant circonscrire leur travail à un genre particulier de cette littérature, à une catégorie sociale, à une aire linguistique, etc.

Nous ne pouvons répondre à notre interrogation de départ sans élucider la question de la définition même de la littérature et de l'écrivain africain. Est-ce une question de couleur de peau ? Une

question de nationalité ? Ou est-ce une question de thématique ? Le débat semble insuffisamment posé dans l'étude de la littérature africaine. C'est pourtant à partir de la réponse à ces questions que l'on peut bâtir une anthologie de la littérature africaine prenant en compte toutes les spécificités de cette littérature. Ceci nous semble un préalable évident. Or, le plus souvent, cette réponse est entourée de préjugés, de stéréotypes.

Mais qu'est-ce que la littérature ?

2. DÉFINITION DE LA LITTÉRATURE

Pour nous, la littérature doit transcender tous les préjugés, toutes les idées préconçues, tous les stéréotypes pour ne prendre en compte que le génie de l'écrivain. C'est ce que Charles Du Bos appelle, du reste, « La littérature dans sa pureté idéale », c'est-à-dire celle qui n'est pas tributaire de contingence sociale. Il écrit : « La littérature, en dehors de ce qu'elle peut être par ailleurs, n'est rien d'autre que cette vie prenant conscience d'elle-même lorsque, dans une âme de génie, elle rejoint sa plénitude d'expression », (Du Bos, 1945 : 10).

Ce même auteur précise encore : « Toute littérature est une incarnation, et en littérature, aucune incarnation ne peut se produire autrement qu'à travers la chaîne vivante des mots », (Du Bos, 1945 : 10).

Pour le *Dictionnaire des littératures* : « La littérature est ce discours par lequel sont tolérés tous les autres discours parce que leur pertinence n'importe pas dès lors que l'homme n'est maître d'aucun des spectacles qui viennent à lui », (Demougin, 1989 : 946-947).

Nous ne pouvons pas résister à l'envie de citer deux autres auteurs, et le lecteur comprendra plus tard mes motivations. D'abord Roland Barthes, Léopold Sédar Senghor et Ahmadou Kourouma sont là pour illustrer ce jeu de maniement de la langue. Enfin Tchicaya U Tamsi :

« Je m'interdis d'indiquer des directions à suivre. C'est le fait des hommes politiques. Je suis un écrivain, je ne suis pas un homme de certitudes. Le doute m'habite. Je m'interroge. Je me refuse à fournir à qui que ce soit un catalogue de préceptes, pour dire ce que doit être la poésie, le roman, le théâtre », (U'Tamsi, 1982 : 26).

Évoquer la littérature en ces termes peut paraître provocateur surtout lorsqu'on pense à la littérature africaine qui, très souvent, est

cantonnée à sa vocation d'engagement. Pourtant, ces définitions ne sont pas de simples envolées lyriques. Elles parlent de La littérature dépouillée de toute visée politique, sociale, autrement dit celle où l'écrivain écrit pour exprimer son génie créateur sans penser à l'utilisation qu'en fera le lecteur. Pourquoi les littératures africaines ne pourraient-elles pas aspirer à cette « pureté idéale » ? C'est parce qu'elles refusent de s'inscrire dans cette définition de la littérature qui ne tient compte que du génie de l'écrivain que les anthologies des littératures africaines sont amputée des précurseurs de ces littératures mêmes et marquées ainsi du sceau de l'ostracisme et du racisme. Ainsi un Blanc figurerait difficilement dans une anthologie de la littérature africaine surtout lorsqu'il appartient à la période coloniale.

Pour chaque littérature dont il est question d'écrire l'anthologie, il faut définir rigoureusement l'aire linguistique choisie, tenir compte de la périodisation de cette littérature et arbitrer le choix des écrivains tout en montrant la pertinence de ces choix. Or la littérature d'un pays, d'un continent est un tout. Elle va des précurseurs aux contemporains. Et c'est ainsi qu'il faut appréhender et concevoir leur anthologie. Cela pose la question de la périodisation.

La périodisation

À quand remonte la littérature africaine ? Aux premiers écrivains noirs, indépendamment de leur origine ou du lieu où ils ont exercé leurs activités (littérature nègre ou littérature noire) ? Aux écrivains qui ont durablement exercé leurs activités en Afrique, indépendamment de la couleur de leur peau, et qu'ils aient ou non développé des thèmes de couleur locale ? (Littérature africaine ?) Aux écrivains de la négritude (littérature de prise de conscience identitaire) ? Selon Frantz Fanon :

« Si nous voulions retrouver à travers les œuvres d'écrivains colonisés les différentes phases qui caractérisent cette évolution, nous verrions se profiler devant nos yeux un panorama en trois temps [...] Dans une première phase, l'intellectuel colonisé prouve qu'il a assimilé la culture de l'occupant. Ses œuvres correspondent point par point à celles de ses homologues métropolitains [...] Dans un deuxième temps, le colonisé est ébranlé et décide de se souvenir [...] Il se contente de se souvenir [...] Enfin dans une troisième période, dite de combat, le colonisé, après avoir tenté de se perdre dans le peuple, de se perdre avec le peuple, va au contraire secouer le peuple...[On parle alors de] littérature de combat, [de] littérature révolutionnaire, [et de] littérature nationale », (Fanon, 1992).

Manuel Ferreira distingue quant à lui quatre phases. Il écrit :

« Phase une : l'écrivain africain se retrouve dans un état d'aliénation quasi absolue, incapable de se libérer des modèles européens [...] Phase deux : en dépit d'un certain degré d'aliénation, les écrivains gagnent, cependant, la perception d'un certain régionalisme et le discours reflète déjà une certaine influence du milieu social, géographique et culturel dans lequel ils se trouvent, l'énonciation vit déjà des premiers signaux des sentiments nationaux. Phase trois : l'écrivain, après avoir pris conscience de sa condition de colonisé, se libère complètement de l'aliénation et sa pratique littéraire crée sa raison d'être dans l'expression des racines profondes de la réalité sociale nationale entendue dialectiquement. Phase quatre : avec l'indépendance nationale, la dépendance des écrivains africains est définitivement éliminée et leur pleine individualité reconstruite... » (Ferreira, 1989 : 33).

Ces périodisations, comme on peut le voir, sont basées à la fois sur le cheminement culturel et sur l'évolution politique.

Notre préoccupation est la non prise en compte, dans ces définitions, des écrivains « non colonisés », blancs pour la plupart, rarement métis, mais ayant raconté leur Afrique, dans toutes les aires linguistiques du continent, ou peut-être de la diaspora. Sont-ils exclus des littératures africaines ?

En tenant compte de l'analyse qui précède, la littérature africaine peut être classifiée de la manière suivante :

- la littérature africaine écrite par les Occidentaux en langues occidentales,
- La littérature africaine écrite par les Africains en langues étrangères (disons non africaines),
- la littérature africaine écrite en langues africaines,
- la littérature africaine orale.

Le mérite de cette classification c'est qu'elle est diachronique et inclusive et non basée sur des considérations raciales. Cette acception de la littérature africaine veut que celle-ci parte du lieu et de la langue d'écriture. Autrement dit un écrivain blanc vivant en Afrique ne peut pas être exclu de la littérature africaine quelle que soit par ailleurs la thématique de son œuvre. Ici, le référentiel majeur est le lieu. Cela pose toutefois la question de la définition de l'écrivain africain.

Pour une définition de l'écrivain africain

Qui est écrivain africain ? Est-ce

- tout écrivain noir, indépendamment de son origine, du lieu où il vit et de la thématique de ses œuvres ?
- tout écrivain de la négritude, indépendamment de son origine et du lieu où il vit ?
- tout écrivain dont la thématique est africaine indépendamment du lieu où il vit et de son origine ?
- Tout écrivain écrivant en langue africaine indépendamment de sa couleur de peau, de son origine et du lieu où il vit ?
- tout écrivain vivant en Afrique indépendamment de sa couleur de peau et de la thématique de ces œuvres ?

Comme on peut le voir, les combinaisons sont multiples et variées. Mais il faut tout de même répondre à la question. Chacune de ces définitions de la littérature africaine et de l'écrivain africain a ses adeptes comme nous l'avons vu plus haut en faisant l'état des lieux des anthologies.

Analysons tour à tour chacune de ces hypothèses.

1. Cette définition n'est pas opératoire puisqu'elle conduirait à considérer par exemple tous les écrivains noirs américains et pas seulement comme des écrivains africains. C'est ce que semble suggérer Lilyan Kesteloot.
2. Nous n'adopterons pas cette définition, car il y a la négritude africaine, la négritude américaine et la négritude latino-américaine par exemple. Leur point commun est d'avoir les mêmes problématiques, politiques, sociales et raciales. Or la littérature, « la pure », transcende ces considérations dans notre entendement.
3. Cette définition est insatisfaisante. D'abord parce que la notion de thématique africaine est floue ; ensuite parce qu'on ne peut pas réduire l'appartenance d'un écrivain à la simple thématique de son œuvre. Et si l'écrivain lui-même se réclame de la littérature de son lieu de résidence, doit-on en faire fi ?
4. Prenons le cas d'un écrivain noir, vivant en France et écrivant en wolof ; nous pensons qu'il peut être écrivain français avec cette particularité qu'il écrit en wolof, même si par ailleurs la thématique est

sénégalaise. Et on peut prendre n'importe quelle combinaison. Autrement dit, la langue d'écriture seule ne peut pas déterminer l'appartenance d'un écrivain à une littérature nationale ou continentale.

5. Nous aurions presque pu accepter cette définition. Mais quid de l'écrivain lui-même ? Se reconnaît-il comme écrivain africain ? Doit-on décider à sa place ?

Ces quelques tentatives de définition montrent la complexité du sujet. On remarquera, qui plus est, que nous avons fait abstraction de la nationalité juridique de l'écrivain dans notre essai de définition, ce qui ajoute encore à la complexité. Les écrivains comme Paulo Coelho, Manuel Ferreira, Sum Marky, Marie Ndiaye, Abdourahmane Wabéri, et tant d'autres encore, illustrent la difficulté à classer certains écrivains. Pour contourner cette difficulté, on parle aujourd'hui de littérature du monde (comme on parle de world music), de littérature de la migritude, de littérature de l'exil, de littérature anglophone, arabophone, francophone, lusophone, etc., prenant ainsi comme référence la langue d'écriture et non plus la nationalité ou l'appartenance géographique. Le plus souvent d'ailleurs, c'est la nationalité juridique de l'écrivain qui est privilégiée dans son affiliation à une littérature.

Puisqu'il faut donner une définition, tentons-là. On peut penser qu'il y n'a pas un écrivain africain mais des écrivains africains ; ce qui suppose plusieurs cas de figures. Pourtant, on peut faire cette affirmation : est écrivain africain l'écrivain qui se reconnaît comme tel et manifeste la conscience d'être Africain, notamment par les thématiques de ses œuvres (mais pas seulement), qu'il possède ou pas une « nationalité juridique africaine ».

Si nous admettons cette définition, alors il faudra revisiter toutes les anthologies prétendument de la littérature africaine et réintégrer tous ceux qui, la plupart du temps, Blancs ou Métis, en ont été exclus pendant trop longtemps des anthologies et des études d'œuvres africaines.

3. POUR UNE ANTHOLOGIE DE LA LITTÉRATURE AFRICAINE

Lilyan Kesteloot, Jacques Chevrier et tant d'autres critiques littéraires ont réduit la littérature africaine à la littérature négro-africaine ou nègre, en laissant transparaître l'inconfort d'une telle approche, et à juste titre. En effet, peut-on réduire la littérature africaine à la littérature écrite seulement par des écrivains de peau noire ?

Une anthologie de la littérature africaine devrait ambitionner de représenter tous les aspects de cette littérature sans distinction de langues, de lieux d'écriture et de couleur de peau des écrivains. Pourquoi ferait-on remonter l'histoire de la littérature africaine aux années 1920 ou 1930, avec l'émergence de la négritude ? Cela ne donne pas à apprécier véritablement la richesse de la littérature africaine dans toute sa diversité. Parler de la littérature africaine c'est aussi parler de la graine qui l'a fait germer.

Au moment où nous vivons la mondialisation des idées et des expériences, les littératures africaines doivent-elles opérer un repli sur soi en donnant aux anthologies un caractère national et parfois même nationaliste ? Une telle option nous paraît dangereuse et contre productive pour la littérature africaine. Le risque est d'autant plus grand que les maisons d'édition se multiplient en Afrique, avec des moyens souvent limités qui ne permettent pas la circulation, au niveau international, des œuvres publiées.

Pour arriver à des publications d'anthologies de la littérature africaine, il faut nécessairement recourir à la traduction, partant, à la collaboration entre les critiques littéraires, autrement dit, procéder à une écriture à plusieurs mains.

Le cloisonnement, mieux, le sectarisme observé aujourd'hui dans les anthologies portant sur la littérature africaine est une régression, car les premiers critiques littéraires de la littérature africaine, en dépit des imperfections que l'on peut relever, avaient le souci de présenter la littérature africaine dans sa globalité, en prenant en compte toutes les aires linguistiques du continent et tous les auteurs, quelle que soit leur couleur de peau. Aujourd'hui, il semble que l'écrivain africain, c'est encore l'écrivain négro-africain. Aussi Lilyan Kesteloot exclut-elle de son anthologie les écrivains de l'Afrique du Nord, avec cette justification qu'ils ont une culture différente de celle de l'Afrique noire. Elle écrit : « Mais il faut éviter l'équivoque qu'entraînerait le seul adjectif 'africain'. Car on engloberait alors abusivement la littérature des Africains du Nord qui, culturellement, appartiennent au monde arabe », (Kesteloot, 1992 : 5). Mais ils sont Africains, puisque Lilyan Kesteloot parle elle-même « d'Africains du Nord ».

La littérature africaine, qui ne prendrait en compte que les écrivains nègres « bon teint », nous paraît pernicieuse. On a porté autrefois *Batouala* et son auteur René Maran au pilori parce que justement on reprochait à l'écrivain guyanais de ne pas répondre au

standard de la littérature d'alors. Voilà que les critiques africains tombent dans les mêmes travers en considérant comme n'appartenant à la littérature africaine que les écrivains négro-africains. Nous pensons que, au même titre que l'homme, les littératures africaines doivent assumer leur histoire en prenant en compte l'ensemble des écrivains qui les ont nourries, et leurs œuvres, quelle que soit la couleur de leur peau et quelles que soient les thématiques de leurs œuvres. La littérature ne peut pas être la seule activité humaine où le racisme, l'ostracisme et les stéréotypes seraient justifiés.

Au terme de ce travail, nous invitons tous les critiques à une réflexion sur la ségrégation qui frappe certains écrivains africains sous prétexte qu'ils ne sont pas négro-africains. Il faut véritablement donner à la littérature africaine toute sa dimension. Les futures anthologies doivent être des anthologies de la Littérature africaine, quitte à recourir à une écriture à plusieurs mains. Nous rêvons d'une anthologie qui « raconterait » l'Afrique, toute l'Afrique. Car après la balkanisation politique de l'Afrique, il ne faudrait pas que nous assistions à la balkanisation littéraire.

BIBLIOGRAPHIE

- BARTHES, Roland, *Leçon*, Paris, Seuil, 1978.
- BOS, Charles Du, *Qu'est-ce que la littérature ?*, Paris, Plon, 1945.
- CHEVRIER, Jacques, *Anthologie africaine I. Roman, nouvelle*, Monde noir Poche, Tours, Hatier international, 2002.
- *Littérature nègre*, Paris, Armand Colin Editeur, 1984.
- DIOP, Papa, « La critique littéraire négro-africaine : situation et perspectives », in *Éthiopiennes revue socialiste de culture négro-africaine*, n°30, 2^e trimestre 1982.
- FANON, Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, Gallimard, collection Folio-actuel, 1992.
- FERREIRA, Manuel, *O discurso no percurso africano*, vol. 1, (*contribuição para uma estética africana*), Lisbonne, Plátano Editora, 1989.
- KESTELOOT, Lilyan, *Anthologie négro-africaine. Histoire et textes de 1918 à nos jours*, Vanves, Edicef.
- MURAT, Michel, « Les anthologies de la poésie française d'André Gide et Marcel Arland », communication prononcée dans le cadre du colloque

« Anthologies d'écrivains » organisé par l'ACI « L'histoire littéraire des écrivains » Le GDR Le livre poétique, l'Équipe littéraire française du XX^e siècle, les 21 et 22 septembre 2006, l'Université Paris IV-Sorbonne. Sous la direction de Didier Alexandre. Consulter www.fabula.org/atelier.php?Sur_lesanthologies_de_la_po%26eacute%3Bsie_fran%26ccedil%3Blaise.
 PICCHIO, Luciana Stegagno, *La littérature brésilienne*, Que sais-je ?, Paris, Presses Universitaires de France, 1981.
 ROSSATANGA-RIGNAULT, Guy et ENONGOUE, Flavien, *L'Afrique existe-t-elle ? À propos d'un malentendu persistant sur l'identité*, Préface de Bonaventure, Mvé-Ondo, Chennevières-sur-Marne, Éditions Dianoïa, Première édition, 2006.
 U TAM'SI, Tchicaya, in *Recherche, Pédagogie et Culture*, n° 57, 1982, p. 26 (cité par Laurent MONNIER, « Identité nationale et pouvoir actuel de la littérature en Angola », in *Les littératures africaines de langue portugaise. À la recherche de l'identité individuelle*, Actes du Colloque international, p. 111-112.).
Dictionnaire historique, thématique et techniques des littératures. Littératures françaises et étrangères, anciennes et modernes, sous la direction de Jacques Demougin, Paris, Librairie Larousse, 1989, p. 946-947. Disponible sur http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/litt%C3%A9rature_dAfrique_noire/180421.